

Renvoi aux comités d'instruction publique et de division de l'adresse de la société populaire de Pressagny-l'Orgueilleux demandant le changement de son nom en Pressagny-sous-Vernon, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités d'instruction publique et de division de l'adresse de la société populaire de Pressagny-l'Orgueilleux demandant le changement de son nom en Pressagny-sous-Vernon, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 56;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31727_t1_0056_0000_21

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Séance du 27 Pluviôse An II

(Samedi 15 Février 1794)

Présidence de DUBARRAN

1

Un membre fait lecture de la correspondance.
La société populaire de la commune de Pressagny-l'Orgueilleux, félicite la Convention de la liberté qu'elle a donnée aux gens de couleur : elle annonce que cette commune a offert à la Patrie les dépouilles de son église; et elle demande que son nom soit changé en celui de Pressagny-sous-Vernon. Les officiers municipaux et le conseil général adhèrent à cette demande.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

2

Le notaire Cavelais, résident au Pont-de-l'Arche, fait don à la patrie de 200 liv. et d'une paire de boucles. Ce don a été remis au député Garnery qui demande qu'il en soit fait mention dans le procès-verbal et au bulletin.

Mention honorable insertion au bulletin (2).

3

La société populaire de Fontaine-Française, district d'Is-sur-Tille, département de la Côte-d'Or, fait don à la patrie de 1,057 liv. 15 s., produit d'une souscription ouverte dans son sein: elle annonce qu'elle a envoyé 207 chemises au district, pour nos braves volontaires; elle invite la Montagne à continuer ses travaux.

Mention honorable insertion au bulletin (3).

4

Le citoyen Chevalier, père, du district de Vervins, fait offre à la Nation de deux pièces

d'argent de chacune 6 liv., seul numéraire qu'il possède.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

5

La municipalité d'Altkirch fait offre à la Convention, d'une clef d'argent, pesant 4 gros trois quart d'onces, qu'elle a trouvée dans ses archives, portant la fleur à jamais proscrite. Ils joignent à ce don une offrande de boucles d'argent et d'autres effets, du poids de 20 onces, offerts par les bons citoyens de la commune.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

REUBELL dépose sur le bureau l'argenterie des églises d'Altkirch (3).

[Altkirch, 19 pluv. II] (4)

« Législateurs,

La municipalité d'Altkirch, faisant faire une épuration de ses titres pour en séparer les féodaux, et en faire un auto-da-fé a trouvé dans ses archives une clef d'argent pesant 4 3/4 d'onces, mais souillée de la fleur à jamais proscrite, et touchée des mains impures du tyran Louis XV, à son passage dans notre commune, après la guerre de 1740, époque où les esclaves rampants la lui ont présentée genu flexo.

Des citoyens libres ne pouvant, sans faire souffrir leurs yeux la voir plus longtemps profaner leurs archives, vous l'envoient pour la faire passer au creuset national.

Nous joignons à cette offrande des services et boucles d'argent offerts par des bons citoyens de notre commune, du poids de 20 onces, nous vous prions de les déposer en leurs noms sur l'autel de la Patrie; les citoyens n'ont pas voulu être nommés ».

SUGER (off. mun.), OSSAMMER (off. mun.).

KLUCKLER, BENZ (agent nat.), BENZ, GILARDONI (secrét.-greffier) [et 5 signatures illisibles].

(1) P.V., XXXI, 286. Bⁱⁿ, 28 pluv.
(2) P.V., XXXI, 286 et 376. Minute du P.V., (C 291, pl. 926, p. 26). Bⁱⁿ, 29 pluv.
(3) P.V., XXXI, 286 et 376. Minute du P.V. (C 291, pl. 926, p. 28). Bⁱⁿ, 29 pluv.

(1) P.V., XXXI, 286 et 376. Minute du P.V. (C 291, pl. 926, p. 28). Bⁱⁿ, 29 pluv.
(2) P.V., XXXI, 287 et 376. Bⁱⁿ, 29 pluv.
(3) M.U., XXXVI, 443; Ann. patr., n° 411; C. Eg., n° 547; Audit. nat., n° 511.
(4) C 291, pl. 926, p. 25.